

**Contexte :**

VOUS ÊTES PRO ? FAITES-LE SAVOIR !

Le certificat professionnel CléA a été créé pour vous, salarié ou demandeur d'emploi.

Vous n'avez pas de diplôme mais vous avez des connaissances de base ? Vous avez de l'expérience et vous savez travailler ? Vous avez envie d'aller plus loin ? Le certificat CléA est fait pour vous, c'est une chance à saisir !

Créé par Certif'Pro, l'association paritaire nationale des certifications professionnelles, le certificat CléA est un outil au service de la formation, de l'emploi, de l'évolution professionnelle et de la compétitivité.

Pré-requis

- > Pour le passage de l'évaluation finale avoir passé l'évaluation initiale CléA

Durée

- > Selon préconisation de l'évaluation initiale

Tarifs

- > **COUT DE LA FORMATION :** Nous contacter
Nos équipes vous accompagnent dans le montage financier de votre parcours de formation (Employeur / OPCO...)
- > **EVALUATION INITIALE :** 450,00 € net de taxes
- > **EVALUATION FINALE :** 250,00 € net de taxes

Modalités d'accès**PUBLIC**

- > Salariés ou demandeurs d'emploi

RECRUTEMENT

- > Proposition d'un entretien individuel préalable afin de présenter le dispositif et modalités de mise en œuvre et sa contractualisation
- > Évaluation Finale : Avoir réalisé l'évaluation initiale

Objectifs de la formation**• Se former et/ou évaluer les 7 domaines de compétences**

- > Communiquer en français
- > Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- > Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- > Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- > Travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- > Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- > Maîtriser les gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

• Valider les 7 domaines de compétences

- > Certification CléA accessible si l'ensemble des 7 domaines de compétences sont acquis
- > Préconisation d'un programme personnalisé de formation complémentaire adapté à votre profil si obtention partielle des 7 domaines de compétences

Délai d'accès

- > Entrées et sorties permanentes tout au long de l'année et/ou selon dates de sessions définies avec le financeur et/ou l'employeur : nous contacter

Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.
Contacts : Séverine DUVERGER / Olivier BLAITEAU : capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.

Méthodes utilisées

- > Alternance de séquences d'évaluations et d'entretiens individuels contextualisées sur la base du référentiel CléA.
- > Un ordinateur pourra être mis à disposition dans le cadre de certaines séquences de formation, ou d'évaluations pédagogiques

Modalités d'évaluation

- > Pour l'évaluation Initiale : Cette étape d'évaluation n'est donc ni un examen, ni une épreuve. Elle se déroule sur la base du référentiel selon des modalités propres à chaque branche ou secteur, sur un ou plusieurs jours.

- 2 entretiens individuels : Le 1er : accueil et présentation de la certification CléA, Exploration du parcours professionnel / Le 2nd : confirmation de l'engagement, collecte des éléments de preuves, exploration complémentaire du parcours
- 1 mise en situation contextualisée : Évaluation des 7 domaines de compétences
- 1 entretien individuel : Restitution des résultats

Si des manques apparaissent, un parcours de formation est proposé au candidat. En attendant, une attestation de validation partielle des acquis peut lui être délivrée.

Si le candidat maîtrise chacun des 7 domaines du socle de connaissances et de compétences, son dossier est présenté devant un jury de professionnels

- > Pour l'évaluation finale : Pour que la certification soit validée par le jury, l'ensemble des compétences des 7 domaines doit être totalement maîtrisé par le candidat, quel que soit son métier ou son secteur professionnel.

- 1 entretien individuel
- 1 mise en situation contextualisée
- Evaluation des 7 domaines de compétences
- 1 entretien individuel de constitution du dossier candidat
- Restitution des résultats

- > Le dossier du candidat est présenté devant un jury de professionnels composés paritairement de représentants d'employeurs et de représentants de salariés, les jurys se réunissent plusieurs fois par an. Ses membres sont indépendants des organismes prestataires concernés par l'évaluation ou la formation des candidats.

- > Cette étape d'évaluation n'est donc ni un examen, ni une épreuve. Elle se déroule sur la base du référentiel validé par Certif'Pro, selon des modalités propres à chaque branche ou secteur, sur un ou plusieurs jours.

- > Le candidat est ensuite reçu en entretien individuel pour la restitution des résultats


**Centre de formation de
ST HERBLAIN**

Contact : MENELEC Nadège
02 28 44 32 14 – capformation@capformation.net


**Centre de formation de
MAYENNE**

Contact : JAOUEN Yveline
02 43 04 21 23 – capformation.mayenne@capformation.net

Maj le 26/02/2024